

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

La réunion des Points focaux du PAM a pour principal objet d'examiner les progrès accomplis, au cours de l'actuel exercice biennal, dans la mise en oeuvre du programme de travail et des activités approuvés par la dernière réunion des Parties contractantes. Elle examinera aussi les projets de décision et les projets de programme de travail et de budget pour l'exercice biennal 2008-2009, en vue de leur finalisation et soumission à la Quinzième réunion des Parties contractantes de janvier 2008, pour examen.

Les annotations ci-après à l'ordre du jour proposé pour la présente réunion ont été rédigées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par le Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée, le mardi 16 octobre 2007 à 9h30. Des représentants du pays hôte prononceront des discours de bienvenue.

Point 2 de l'ordre du jour: Questions organisationnelles

a) Règlement intérieur pour la réunion des Points focaux du PAM

Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles s'appliquera *mutandis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

b) Élection du Bureau

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur mentionné à l'alinéa a), la réunion des Points focaux du PAM élira, parmi les représentants des Parties contractantes, un Président, quatre Vice-Présidents et un Rapporteur.

c) Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 14 du Règlement intérieur mentionné à l'alinéa a), l'ordre du jour provisoire figurant sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG.320/1 et annoté dans le présent document, sera proposé pour adoption par la réunion. La réunion examinera et adoptera l'emploi du temps proposé qui figure en annexe au présent document (UNEP(DEPI)/MED WG.320/2).

L'ordre du jour provisoire a été établi par le Secrétariat en consultation avec le Bureau des Parties contractantes et les Directeurs des Centres d'activités régionales.

d) Organisation des travaux

La réunion des Points focaux du PAM souhaitera peut-être tenir ses séances de 9h30 à 13h et de 15h à 18h30, sous réserve des aménagements nécessaires. Des groupes de discussion spéciaux ou sous-comités de rédaction pourront, s'il y a lieu, être constitués par la réunion, en concertation avec le Secrétariat.

Le présent ordre du jour provisoire annoté de la réunion (UNEP(DEPI)/MED WG.320/2) recense les questions à débattre, avec les documents correspondants. La plupart des documents se réfèrent à des dispositions de la Convention et de ses Protocoles ou à des

décisions des réunions des Parties contractantes. Les documents de la réunion proposent aussi d'éventuelles décisions que la réunion des Points focaux du PAM serait appelée à prendre.

Un service d'interprétation en anglais et français sera assuré au cours de la réunion. Au terme des travaux, les délégués seront invités à examiner et à adopter le rapport de la réunion, rédigé par le Rapporteur.

Points 3 et 4 de l'ordre du jour: Rapport sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2006-2007 et sur l'exécution financière

Le Secrétariat et les composantes feront des présentations succinctes pour mettre en relief les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail de l'actuel exercice biennal.

Vu les délais impartis aux travaux et pour ménager aux délégués davantage de temps pour formuler leurs observations sur le rapport d'avancement et engager les débats après les présentations, la réunion sera invitée à considérer le rapport d'avancement comme ayant été lu

Résultats attendus: la réunion des Points focaux du PAM est appelée à formuler ses observations sur les travaux réalisés par le Secrétariat et les composantes du PAM pour la mise en œuvre du programme de travail adopté par la dernière réunion des Parties contractantes tenue à Portoroz (Slovénie) en 2005.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/3	Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2006-2007
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.4	Rapport sur l'exécution financière du programme et du budget du PAM 2004-2005 et 2006-2007
UNEP(DEPI)/MED IG.16/13	Rapport de la Quatorzième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles
UNEP/BUR/64/4	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (Ljubljana, Slovénie, 6-7 avril 2006)
UNEP/BUR/65/5	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (Le Caire, Égypte, 30-31 octobre 2006)
UNEP/BUR/66/5	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (Madrid, Espagne, 2-3 juillet 2007)
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.11	Grandes lignes du plan opérationnel du PAS BIO pour l'exercice biennal 2008-2009

Point 5 de l'ordre du jour: Questions appelant examen ou décision de la part de la réunion

La réunion des Points focaux du PAM examinera plusieurs éléments subsidiaires de ce point de l'ordre du jour, tels qu'ils figurent dans l'ordre du jour provisoire (document UNEP(DEPI)/MED WG.320/1).

a) Document sur la gouvernance

La réunion des Points focaux du PAM est saisie du projet de Document sur la gouvernance sous la cote UNEP(DEP)/MED WG.320/4, qui a été établi par un Comité de rédaction créé par la réunion extraordinaire des Points focaux du PAM tenue à Catane (Italie) en novembre 2006, et présidé par l'Italie.

Le Président du Comité de rédaction sera invité à présenter le projet de Document sur la gouvernance - présentation qui sera suivie d'un débat.

Résultat attendu: la réunion est appelée à examiner le projet de texte du Document sur la gouvernance, en particulier les points d'action proposés, et à le soumettre, pour examen et approbation, à la Quinzième réunion des Parties contractantes de janvier 2008.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/4	Document sur la gouvernance
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.32Inf.10	Rapport de la réunion extraordinaire des Points focaux du PAM (Catane, Italie, 7-11 novembre 2006)
UNEP/BUR/66/5	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (Madrid, Espagne, 2-3 juillet 2007)

b) Déclaration stratégique

La réunion des Points focaux du PAM est saisie, sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG.320/5, du projet de Déclaration stratégique, qui a été établi par un Comité de rédaction créé par la réunion extraordinaire des Points focaux du PAM tenue à Catane (Italie) en novembre 2006, et présidée par l'Italie.

Le Président du Comité de rédaction sera invité à présenter le projet de Déclaration stratégique - présentation qui sera suivie d'un débat.

Résultat attendu: la réunion sera appelée à examiner le projet de texte de la Déclaration stratégique et à le soumettre, pour examen et adoption, à la Quinzième réunion des Parties contractantes de janvier 2008,

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/5	Déclaration stratégique
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.10	Rapport de la réunion extraordinaire des Points focaux du PAM (Catane, Italie, 7-11 novembre 2006)

UNEP/BUR/66/5	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles ((Madrid, Espagne, 2-3 juillet 2007)
---------------	---

c) Avenir de la CMDD

La réunion des Points focaux du PAM est saisie d'un document intitulé: "Avenir de la CMDD", UNEP(DEPI)/MED WG.320/6, qui été établi par le Comité de rédaction créé par la réunion extraordinaire des Points focaux du PAM (Catane, 2006) . La réunion sera invitée à examiner les options proposées et à préparer le projet de décision(s) nécessaire pour examen par les Parties contractantes en 2008.

Résultat attendu: la réunion est appelée à examiner les propositions concernant, pour l'avenir, la composition de la CMDD, son mandat , la fréquence de ses réunions et le rôle du Secrétariat dans la mise en œuvre de la SMDD, et à formuler ses recommandations à la Quinzième réunion des Parties contractantes.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/6	Avenir de la CMDD
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.10	Rapport de la réunion extraordinaire des Points focaux du PAM (Catane, Italie, 7-11 novembre 2006)
UNEP/BUR/66/5	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (Madrid, Espagne, 2-3 juillet 2007)
UNEP(DEPI)/MED WG.313/6	Rapport de la douzième réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable
UNEP(DEPI)/MED WG. 310/3	Rapport de la onzième réunion du Comité directeur de la CMDD (Athènes, Grèce, 9 mars 2007)
UNEP(OCA)/MED WG.140/Inf.4	Documents constitutifs de la Commission méditerranéenne du développement durable – Règlement intérieur, mandat et composition (Monaco, 20-22 octobre 1998)

d) Nouveau protocole relatif à la GIZC

La réunion sera invitée à examiner le projet de décision, préparé par le Secrétariat, sur l'approbation du projet de protocole GIZC.

Afin que le Secrétariat procède aux préparatifs nécessaires de la Conférence de plénipotentiaires dont la tenue est proposée du 19 au 21 janvier, soit immédiatement après la Quinzième réunion des Parties contractantes, les Points focaux du PAM seront invités à faire rapport sur les progrès réalisés au niveau national en vue d'assurer l'approbation du protocole GIZC par la réunion des Parties contractantes et son adoption par la conférence de plénipotentiaires.

Les Points focaux du PAM représentant les Parties contractantes qui ont émis des réserves sur certains articles du protocole GIZC seront invités à informer la réunion de tous nouveaux développements concernant ces réserves.

Résultat attendu: Mise au courant concernant leur position la plus récente par les Parties contractantes qui ont émis des réserves, accord pour soumettre le projet de texte du protocole à la Quinzième réunion des Parties contractantes pour approbation et accord sur les dates proposées pour la Conférence de plénipotentiaires.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/7	Projet de décision sur le projet de protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.287/4	Rapport de la première réunion du groupe de travail des experts désignés par les Parties contractantes sur le projet de protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de Méditerranée (Split, Croatie, 27-29 avril 2006)
UNEP(DEPI)/MED WG.298/4	Rapport de la deuxième réunion du groupe de travail des experts désignés par les Parties contractantes sur le projet de protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de Méditerranée (Loutraki, Grèce, 6-9 septembre 2006)
UNEP(DEPI)/MED WG 305/4	Rapport de la troisième réunion du groupe de travail des experts désignés par les Parties contractantes sur le projet de protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de Méditerranée (Loutraki, Grèce, 12-15 février 2007)
UNEP(DEPI)/MED WG.318/4	Rapport de la quatrième réunion du groupe de travail des experts désignés par les Parties contractantes sur le projet de protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de Méditerranée (Split, Croatie, 13-16 juin 2006)

e) Procédures et mécanismes pour favoriser le respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles

La réunion sera invitée à examiner le projet de décision établi par le groupe de travail sur l'application et le respect des obligations créé par la Treizième réunion des Parties contractantes en 2003, qui contient le projet de procédures et mécanismes de respect des obligations en annexe au projet de décision.

Résultat attendu: Approbation du projet de décision sur les procédures et mécanismes de respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles et accord pour soumettre le projet de décision à la Quinzième réunion des Parties contractantes, pour examen et adoption.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/8	Projet de décision sur les procédures et mécanismes de respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.300/4	Rapport de la troisième réunion du groupe de travail sur l'application et le respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone (Loutraki, Grèce, 5-6 décembre 2006)
UNEP(DEPI)/MED WG.315/4	Rapport de la quatrième réunion du groupe de travail sur l'application et le respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone (Istanbul, Turquie, 23-25 mai 2007)

f) Nouveau formulaire de rapport sur la Convention de Barcelone et ses Protocoles

La réunion sera invitée à examiner le projet de décision concernant le nouveau formulaire de rapport, établi par le Secrétariat et convenu par la dernière réunion des experts sur le système de rapports désignés par les Parties contractantes. La réunion est appelée à approuver le projet de décision et à le transmettre, pour examen, à la réunion des Parties contractantes.

Résultat attendu: Approbation du projet de décision sur le nouveau formulaire de rapport et accord pour le soumettre à la Quinzième réunion des Parties contractantes pour adoption.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/9	Projet de décision sur le nouveau formulaire de rapport sur l'application de la Convention de Barcelone et ses Protocoles
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.3	Analyse et synthèse des rapports soumis par les Parties contractantes, conformément à l'article 26 de la Convention de Barcelone, sur les mesures prises en application de ladite Convention et de ses Protocoles au cours de l'exercice biennal 2004-2005
UNEP(DEPI)/MED WG.301/7	Rapport de la sixième réunion sur le système de rapports dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles (Loutraki, Grèce, 7-8 décembre 2006)
UNEP(DEPI)/MED WG 314/5	Rapport de la septième réunion sur le système de rapports dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles (Istanbul, Turquie, 21-22 mai 2007)

g) Lignes directrices relatives à la responsabilité et à la réparation des dommages résultant de la pollution marine

La réunion sera invitée à examiner le projet de décision sur la responsabilité et la réparation des dommages, établi par le Secrétariat et convenu par la deuxième réunion du groupe de travail d'experts sur la responsabilité et la réparation des dommages désignés par les Parties contractantes.

Résultat attendu: Approbation du projet de décision sur les Lignes directrices relatives à la responsabilité et à la réparation des dommages résultant de la pollution du milieu marin et accord pour le soumettre à la Quinzième réunion des Parties contractantes pour adoption.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/10	Projet de décision sur l'adoption des Lignes directrices relatives à la détermination des responsabilités et à la réparation des dommages résultant de la pollution du milieu marin dans la zone de la mer Méditerranée
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.285/4	Rapport de la première réunion du groupe de travail d'experts juridiques et techniques, à composition non limitée, chargé de proposer des règles et procédures appropriées pour la détermination des responsabilités et la réparation des dommages résultant de la pollution du milieu marin dans la zone de la mer Méditerranée (Loutraki, Grèce, 7-8 mars 2006)

UNEP(DEPI)/MED WG.319/4	Rapport de la deuxième réunion du groupe de travail d'experts juridiques et techniques, à composition non limitée, chargé de proposer des règles et procédures appropriées pour la détermination des responsabilités et la réparation des dommages résultant de la pollution du milieu marin dans la zone de la mer Méditerranée (Athènes, Grèce, 28-29 juin 2007)
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.6	Texte explicatif des Lignes directrices relatives à la responsabilité et à la réparation des dommages résultant de la pollution du milieu marin dans la zone de la mer Méditerranée

h) Application de l'approche écosystémique

La réunion sera invitée à examiner le projet de décision sur l'application de l'approche écosystémique, établi par le Secrétariat.

Résultat attendu: Approbation du projet de décision sur l'application de l'approche écosystémique et accord pour le soumettre à la Quinzième réunion des Parties contractantes pour adoption.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/11	Projet de décision sur l'application de l'approche écosystémique de la gestion des activités humaines pouvant affecter le milieu marin et côtier de la Méditerranée
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG. 306/4	Rapport de la réunion des experts désignés par les gouvernements sur l'application de l'approche écosystémique par le Plan d'action pour la Méditerranée (Athènes, Grèce, 20-21 février 2007)

i) Document opérationnel de MED POL- Phase IV

j) Préparation de mesures et calendriers juridiquement contraignants requis par l'article 15 du Protocole "tellurique"

La réunion sera invitée à examiner le projet de décision sur l'adoption du *Plan opérationnel de MED POL-Phase IV*, qui figure à l'annexe II de celui-ci, et le projet de décision sur la préparation de mesures et calendriers d'application juridiquement contraignant requis par l'article 15 du Protocole "tellurique".

Résultat attendu: Approbation des projets de décision et accord pour les soumettre à la Quinzième réunion des Parties contractantes pour examen et adoption.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/12	Projet de décision sur l'adoption du document opérationnel de MED POL-Phase IV (2006-2013)
UNEP(DEPI)/MED WG.320/13	Projet de décision sur la mise en œuvre des PAN et la préparation des mesures et calendriers d'application juridiquement contraignants requis par l'article 15 du Protocole "tellurique"

Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG. 316/8	Rapport de la réunion des Coordonnateurs nationaux pour le MED POL (Hammamet, Tunisie, 25-28 juin 2007)
UNEP(DEPI)/MED WG. 312/6	Rapport de la réunion extraordinaire des Coordonnateurs nationaux pour le MED POL (Mytilène, Grèce, 26-28 mars 2007)

k) Lignes directrices concernant les activités plaisance et la protection du milieu marin en Méditerranée

l) Principes de prise de décision pour autoriser l'accès à un lieu de refuge pour un navire ayant besoin d'assistance. Un paragraphe liminaire sera à rédiger.

La réunion sera invitée à examiner les projets de décision sur les *Lignes directrices concernant les activités de plaisance et la protection de l'environnement marin en Méditerranée* et sur les *Principes de prise de décision pour autoriser l'accès à un lieu de refuge pour un navire ayant besoin d'assistance*, établi par le REMPEC.

Résultat attendu: Approbation des projets de décision et accords pour les soumettre à la Quinzième réunion des Parties contractantes pour examen et adoption.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/14	Projet de décision sur l'adoption des lignes directrices concernant les activités de plaisance et la protection de l'environnement marin en Méditerranée
UNEP(DEPI)/MED WG.320/15	Projet de décision concernant l'adoption des principes de prise de décision pour autoriser l'accès à un lieu de refuge pour un navire ayant besoin d'assistance
Documents d'information/de base	
REMPEC/WG.28/13	Rapport de la 8e réunion des Correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (Malte, 7-11 mai 2007)
REMPEC/WG.27/6	Rapport final de la réunion des experts nationaux sur le projet de lignes directrices concernant les activités de plaisance et la protection de l'environnement marin en Méditerranée (Monaco, 13-15 février 2007)
REMPEC/WG.24/6	Rapport de la réunion de l'atelier régional sur les lieux de refuge (Barcelone, Espagne, 28-30 novembre 2006)

m) Actualisation de trois plans d'action pour des espèces protégées au titre du Protocole ASP & biodiversité;

n) Nouveau plan d'action sur le corraligène et autres bio-concrétions calcaires en Méditerranée

La réunion sera invitée à examiner les projets de décision respectifs établis par le CAR/ASP sur l'*Actualisation de trois plans d'action pour les espèces protégées au titre du Protocole ASP & biodiversité* et sur le *Plan d'action sur la protection du corraligène et autres bio-concrétions calcaires en Méditerranée*.

Résultat attendu: Approbation des deux projets de décision et accord pour les soumettre à la Quinzième réunion des Parties contractantes, pour examen et adoption.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/16	Projet de décision sur l'actualisation de trois plans d'action pour des espèces protégées au titre du Protocole ASP & biodiversité
UNEP(DEPI)/MED WG.320/20	Projet de décision sur le Plan d'action pour la protection du corraligène et autres bio-concrétions calcaires en Méditerranée
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.13	Lignes directrices pour la gestion et la surveillance des populations menacées d'espèces d'oiseaux marins et côtiers et de leurs aires importantes en Méditerranée
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.14	Guide pour l'analyse des risques dans l'évaluation des impacts de l'introduction d'espèces non-indigènes
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.15	Lignes directrices pour le contrôle des vecteurs d'introduction en Méditerranée d'espèces marines non-indigènes et envahissantes
UNEP(DEPI)/MED WG.308/14	Rapport de la réunion des Points focaux du CAR/ASP, Palerme, Italie, 6-9 juin 2007

o) Procédure de révision des aires inscrites sur la liste des ASPIM

p) Nouvelles propositions d'inscription sur la liste des ASPIM

La réunion sera invitée à examiner les projets de décision sur la *Procédure de révision des aires inscrites sur la liste des ASPIM* et sur l'*inscription de quatre nouvelles aires sur la liste des ASPIM*.

Résultat attendu: Approbation de deux projets de décision et accord pour les soumettre à la Quinzième réunion des Parties contractantes pour adoption.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/17	Projet de décision sur la procédure de révision des aires inscrites sur la liste des Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM)
UNEP(DEPI)/MED WG.320/18	Projet de décision concernant l'inscription sur la liste des ASPIM de: l'aire protégée marine de Miramare (Italie), l'aire protégée de Plemmirio (Italie), l'aire protégée de Tavolara - Punta Coda Cavallo (Italie) et l'aire protégée marine et réserve naturelle de Torre Guacetto (Italie)
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.12	Lignes directrices pour la création et la gestion d'aires protégées marines pour les cétacés
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.16	Formulaire annoté pour les rapports de présentation des aires proposées pour inscription sur la liste des ASPIM, APM "Miramare"
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.17	Formulaire annoté pour les rapports de présentation des aires proposées pour inscription sur la liste des ASPIM, APM "Plemmirio"

UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.18	Formulaire annoté pour les rapports de présentation des aires proposées pour inscription sur la liste des ASPIM, APM "Torre Guaceto"
UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.19	Formulaire annoté pour les rapports de présentation des aires proposées pour inscription sur la liste des ASPIM, APM "Tavolara-Punta Coda Cavallo"
UNEP(DEPI)/MED WG.308/14	Rapport de la réunion des Points focaux du CAR/ASP Palerme, Italie, 6-9 juin 2007

q) Critères communs pour la modification des annexes II et III du Protocole ASP & biodiversité

La réunion sera invitée à examiner le projet de décision sur les critères communs pour la modification des annexes II et III du Protocole Aires spécialement protégées & biodiversité, établi par le CAR/ASP.

Résultat attendu: Approbation du projet de décision et accord pour le transmettre à la Quinzième réunion des Parties contractantes pour adoption.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/19	Projet de décision sur les Critères communs pour l'amendement des annexes II et III du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée"
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.308/14	Rapport de la réunion des Points focaux du CAR/ASP (Palerme, Italie, 6-9 juin 2007)

Point 6 de l'ordre du jour: Programme de travail et budget pour 2008-2009

La réunion sera saisie des documents UNEP(DEPI) MED WG. 320/21 et UNEP(DEPI) MED WG. 320/22) qui exposent le programme de travail et d'activités et le budget proposés pour 2008 et 2009, établis par le Secrétariat et les CAR, et le projet de décision sur l'approbation du programme de travail et du budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009. Le budget-programme figure à l'annexe au projet de décision UNEP(DEPI) MED WG. 320/22.

La réunion sera invitée à examiner le document UNEP(DEPI)/MED WG.320/Inf.5 sur le Financement du PAM en tant que document de base pour faciliter les débats au titre de ce point de l'ordre du jour.

Résultat attendu: Approbation du programme de travail et du budget-programme pour 2008-2009, approbation du projet de décision correspondant, et accord pour les soumettre à la Quinzième réunion des Parties contractantes, pour examen et adoption.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.320/21	Programme de travail et budget-programme pour 2008-2009
UNEP(DEPI) MED WG. 320/22	Projet de décision sur l'approbation du budget-programme pour 2008-2009

Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED IG.16/13	Rapport de la Quatorzième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles (Portoroz, Slovénie, 8-11 novembre 2005)
UNEP/BUR/64/4	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles (Ljubljana, Slovénie, 6-7 avril 2006)
UNEP/BUR/66/5	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles (Madrid, Espagne, 2-3 juillet 2007)

Point 7 de l'ordre du jour: Ordre du jour provisoire de la Quinzième réunion des Parties contractantes

La réunion sera invitée à se prononcer sur l'ordre du jour provisoire de la Quinzième réunion des Parties contractantes et, en particulier, sur les principales questions qu'abordera le Segment ministériel, en prenant en compte la proposition de la dernière réunion du Bureau d'examiner la question du changement climatique et de la biodiversité

Résultat attendu: Accord sur l'ordre du jour provisoire de la Quinzième réunion des Parties contractantes et sur la question dont sera invité à débattre le Segment ministériel.

Point 8 de l'ordre du jour: Questions diverses

Toute autre question relative au Plan d'action pour la Méditerranée, qui pourrait être portée à l'attention de la réunion par les représentants ou le Secrétariat lors de l'adoption prévue au point 2, alinéa c) ci-dessus de l'ordre du jour, sera examinée au titre du présent point de l'ordre du jour.

Au moment de la rédaction du présent ordre du jour, le Secrétariat ne prévoyait pas de soulever de questions.

Point 9 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion

À sa dernière séance, la réunion des Points focaux du PAM sera invitée à examiner et à adopter le projet de rapport préparé par le Rapporteur.

Point 10 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

Il est prévu que le Président prononcera la clôture de la réunion le vendredi 19 octobre 2007 à 18h30.

ANNEXE I

PROJET D'EMPLOI DU TEMPS

DATE	PLÉNIÈRE
MARDI 16 OCTOBRE 2007	
9h – 9h30	Accueil et inscription des participants
9h30 – 10h	Point 1 de l'OdJ: Ouverture de la réunion Point 2: Questions organisationnelles a) Règlement intérieur b) Élection du Bureau c) Adoption de l'ordre du jour d) Organisation des travaux
10h – 10h30	Pause café
10h30 – 13h	Points 3 et 4: Rapport sur l'état d'avancement des activités et sur l'exécution financière Brèves présentation par le Secrétariat et les composantes du PAM des progrès accomplis au cours du présent exercice biennal Débat
13h – 14h30	Pause déjeuner
14h30 – 16h30	Point 5: Questions appelant examen ou décision de la part de la réunion <i>5-a) Document sur la gouvernance</i> <i>5-b) Déclaration stratégique</i>
16h30 – 17h	Pause café
17h – 18h30	Point 5 (suite) <i>5-c) Avenir de la CMDD</i>
MERCREDI 17 OCTOBRE 2007	
9h30 – 11h	Point 5 (suite) <i>5-d) Projet de protocole relatif à la GIZC</i> <i>5-e) Mécanisme de respect des obligations</i> <i>5-f) Formulaire de rapport du PAM</i> <i>5-g) Lignes directrices sur la responsabilité et la réparation</i>
11h – 11h30	Pause café
11h30– 13h	Point 5 (suite) <i>5-h) Application de l'approche écosystémique;</i> <i>5-i) Document opérationnel de MED POL-Phase IV;</i> <i>5-j) Mise en œuvre des PAN et préparation des mesures juridiquement contraignantes requises par l'article 15 du Protocole "tellurique;"</i>

	<p>5-k) Lignes directrices concernant les activités de plaisance et la protection de l'environnement marin en Méditerranée;</p> <p>5-l) Principes de la prise de décision pour autoriser l'accès à un lieu de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance;</p>
13h – 14h30	Pause déjeuner
14h30 – 16h	<p>Point 5 (suite)</p> <p>5-m) Actualisation de trois plans d'action pour des espèces protégées au titre du Protocole ASP & biodiversité;</p> <p>5-n) Plan d'action sur la protection du corraligène et autres bio-concrétions calcaires en Méditerranée;</p> <p>5-o) Procédure de révision des aires inscrites sur la liste des ASPIM;</p> <p>5-p) Inscription de quatre nouvelles aires sur la liste des ASPIM;</p> <p>5-q) Critères communs pour la modification des annexes II et I du Protocole ASP & biodiversité;</p>
16h – 16h30	Pause café
16h30 – 18h30	<p>Point 6: Programme de travail et budget pour 2008-2009 (Questions juridiques, Arrangements institutionnels et coordination, CMDD/SMDD, Communication et Information, Questions financières et questions concernant le personnel)</p>
JEUDI 18 OCTOBRE 2007	
9h – 11h	<p>Point 6 (suite): Prévention et maîtrise de la pollution (MED POL; CAR/PP)</p>
11h – 11h30	Pause café
11h30– 13h	<p>Point 6 (suite): Prévention et maîtrise de la pollution (REMPEC) Conservation de la biodiversité (CAR/ASP)</p>
13h – 14h30	Pause café
14h30 – 16h	<p>Point 6 (suite): Gestion durable des zones côtières (CAR/PAP) Intégration de l'environnement et du développement (Plan Bleu) Technologies de l'information et de la communication (INFO/RAC)</p>
16h – 16h30	Pause café
16h30 – 18h	<p>Point 6 (suite): Projet de décision sur le programme-budget 2008-2009</p>
18h –19h	<p>Point 7: Ordre du jour provisoire de la Quinzième réunion ordinaire des Parties contractantes (Almeria, Espagne, 15-18 janvier 2008)</p> <p>Point 8: Questions diverses</p>

VENDREDI 19 OCTOBRE 2007	
	Pas de séance le matin (Préparation du rapport de la réunion par le Secrétariat)
15h – 18h30	Point 9: Adoption du rapport Point 10: Clôture de la réunion